

**CERTIFICATEUR**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE - [RNCP37540 - CAP - Peinture automobile](#)**ACTIVITE**

Le peintre en carrosserie travaille seul ou en équipe sous la responsabilité d'un chef d'atelier.

Le peintre en carrosserie applique peintures, apprêt, primaire, mastics, produits de traitement et de protection sur les véhicules automobiles. Il ponce, mastic, dégraisse... Il protège contre la corrosion. C'est le peintre qui crée la teinte dont il a besoin à l'aide d'un nuancier et d'outil informatique tel que le spectrophotomètre. Les produits et les techniques d'applications sont en constantes évolutions.

Le peintre pulvérise les produits peinture au pistolet dans une cabine de peinture ou aire de préparation ventilé.

Son métier consiste à :

- préparer les surfaces des pièces à peindre
- traiter les surfaces selon les consignes techniques
- Appliquer les différentes sous couches, peinture, vernis
- s'assurer la reproduction conforme à l'origine de la teinte du véhicule
- réaliser le marouflage des éléments à protéger
- réaliser le traitement des défauts peinture par lustrage, polissage

L'activité du titulaire du CAP Peinture en carrosseries s'exerce dans un environnement qui implique un respect scrupuleux des règles de prévention des risques professionnels en matière d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

**OBJECTIFS**

A l'issue de sa formation, l'apprenti doit être capable de :

- Préparer l'intervention sur un véhicule
- Réparer les éléments détériorés : Composite, acier, aluminium.
- Préparer et réaliser la mise en peinture du véhicule en conformité avec l'origine.
- Préparer le véhicule à la livraison

**DUREE DE LA FORMATION**

La formation se fait en alternance sur deux années. L'apprenti vient au CFA une semaine sur trois, à raison de 12 semaines par an, soit 840 heures de formation au CFA.

La formation est possible en 1 an (420 heures) si l'apprenti est titulaire d'un diplôme équivalent en carrosserie.

**CONDITIONS D'ACCES**

- Aucun diplôme n'est requis
- Avoir plus de 15 ans et moins de 30 ans
- Avoir trouvé un maître d'apprentissage et avoir établi un contrat professionnel d'apprentissage avec l'entreprise
- Avant 16 ans, avoir terminé le cycle collège (3e incluse)
- A partir de 30 ans, avoir signé un contrat de professionnalisation, ou être salarié de la formation continue

*Le titulaire d'un CAP Réparation en carrosserie peut préparer le CAP Peinture en carrosserie en un an.*

**SECTEUR(S) D'ACTIVITE ET/OU TYPE(S) D'EMPLOI**

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle « peintre automobile » peut exercer son métier :

- chez un artisan carrossier, affilié ou non à un réseau
- dans une entreprise des réseaux constructeurs (réparateurs agréés / concessions / agents)
- chez un mécanicien réparateur automobile

Dans le cadre de son parcours professionnel, le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle « peintre automobile » pourra éventuellement assumer, après plusieurs années d'expérience, des responsabilités qui le conduiront à exercer en tant que chef d'équipe ou responsable d'une unité de peinture en carrosserie. La réparation des carrosseries constitue également une spécialisation à laquelle il a la possibilité d'accéder, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

L'activité de ce salarié s'exerce dans un environnement impliquant un respect scrupuleux des règles de prévention des risques professionnels en matière d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

**BLOCS DE COMPETENCES**

Référentiel : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37540/>

Référence	Description	Evaluation et Examens
<b>RNCP37540BC01 - Intervention et réparation sur un élément</b>	Collecter les informations nécessaires à l'intervention Appliquer la méthodologie de réparation Remettre en conformité Contrôler la qualité de son intervention	Ponctuel écrit Durée h
<b>RNCP37540BC02 - Préparation et application des peintures</b>	Réaliser la préparation des fonds et des surfaces Appliquer les différents types de peinture Contrôler la conformité d'une application	Ponctuel pratique Durée h
<b>RNCP37540BC03 - Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique</b>	Français Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F) Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu (F) Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F) Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F) Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F) Histoire-géographie-enseignement moral et civique Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG) Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC) Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)	Ponctuel écrit et oral Durée
<b>RNCP37540BC04 - Mathématiques et physique-chimie</b>	Rechercher, extraire et organiser l'information Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité Expérimenter, utiliser une simulation Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié	Ponctuel écrit Durée
<b>RNCP37540BC05 - Education physique et sportive</b>	Développer sa motricité S'organiser pour apprendre et s'entraîner Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter Construire durablement sa santé	Ponctuel

	Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique	
<b>RNCP37540BC06 - Prévention-santé-environnement</b>	Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté Agir face à une situation d'urgence	Ponctuel écrit Durée
<b>RNCP37540BC07 - Langue vivante (Bloc facultatif)</b>	S'exprimer à l'oral en continu Interagir à l'oral Comprendre un document écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle	Ponctuel oral Durée
<b>RNCP37540BC08 - Arts appliqués et cultures artistiques (Bloc facultatif)</b>	Respecter les consignes et mettre en œuvre un cahier des charges simple relatif à une démarche de création design Établir des propositions cohérentes d'expérimentation et de réalisation en réponse à un problème posé Réinvestir des notions repérées dans des références relatives aux différents domaines du design et des cultures artistiques Opérer un choix raisonné parmi des propositions de création design Consolider une proposition Présenter graphiquement ou en volume une intention Rendre compte à l'oral et/ou à l'écrit une démarche partielle de conception design	Ponctuel écrit
<b>RNCP37540BC09 - Mobilité (Bloc facultatif)</b>	Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger Caractériser le contexte professionnel étranger Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France Se repérer dans un nouvel environnement	Ponctuel oral

## PROGRAMME ET MATIERES

### Enseignement professionnel

*Les cours de pratique professionnelle en atelier ont des véhicules pédagogiques, une cabine de peinture et une station peinture aux normes*

### Réalisation d'interventions de peinture sur un véhicule

- traitement des surfaces
- rattrapage des formes
- préparation des peintures
- colorimétrie
- application
- finition
- utilisation et entretien des équipements

### Prévention Santé Environnement

### Analyse d'une situation professionnelle

- technologie professionnelle (connaissance des supports, connaissance des produits, de leur composition et des normes d'utilisation
- réglementation en matière d'hygiène, sécurité et prévention des accidents
- analyse fonctionnelle et étude des systèmes (dessin industriel).
- relation avec la clientèle.

### Enseignement général- Français, Histoire géographie, Education civique

- Mathématiques, Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Langue vivante

## PASSERELLES ET POURSUITE D'ETUDES

Il peut poursuivre la formation en niveau 4, puis passer un Bac professionnel de carrossier ou un certificat de qualification professionnel peintre confirmé.

Dans le cas d'un parcours CAP réparation des carrosserie et CAP peintre en carrosserie, il peut poursuivre sa formation en certificat de qualification professionnel carrossier peintre.

CQP peintre confirmé 1 an ou TFP carrossier peintre 2 ans

**NOS VALEURS AJOUTÉES**

- Les locaux modernes avec des équipements performants
- Un accompagnement proche de nos apprentis par une équipe pédagogique toujours à l'écoute
- Un panel de formations étendu qui permet aux apprentis qui le désirent de poursuivre leur parcours de formation au sein de notre établissement
- Une grande proximité avec les employeurs du territoire, gage d'insertion

**MOYENS ET INDICATEURS**

Moyens techniques	Moyens pédagogiques	Méthodes mobilisées
Un atelier de 350 m <sup>2</sup> avec un laboratoire de préparation de peinture de 35m <sup>2</sup> avec cabine vitrée, une grande cabine à pression équilibrée à gaz, une double aire de préparation une double aire de préparation convertible en cabine chauffée avec pont intégré et plenum, un réchauffeur d'aire pneumatique, un système d'aspiration centralisé Salles de cours avec vidéoprojecteur	Mise en situation. Cas pratiques.	Démonstration. Interrogation.
Modalités de formation		
Apprentissage Formation continue		
Financement de la formation		
Apprentissage : par l'OPCO de la filière concernée Formation continue : par les organismes sociaux et en autofinancement		
Taux d'obtention session 2023 (tous statuts confondus – nous consulter)	Taux de poursuite d'études 2019 (tous statuts confondus – nous consulter)	Taux de rupture 2021/2022 (tous statuts confondus – nous consulter)
• 76 %	• 0 %	• 13,1 %
Les indicateurs de résultats cités à l'article L. 6111-8 du Code du travail, sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics. Nous vous informons de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion <a href="https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil">https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil</a>		

**MODALITES D'INSCRIPTION**

Portail d'inscription: <https://3wcfa.agglo-paysdaix.fr/netypareo/index.php/preinscription>

Modalités d'inscription (délais d'accès, coût de la formation et financement...) : [ici](#)

Référent Formation : Audrey CHAUVIN - 04 42 29 61 13 - [audrey.chauvin@ampmetropole.fr](mailto:audrey.chauvin@ampmetropole.fr)

**CONTACT ET ACCESSIBILITE**

**Centre de Formation d'Apprentis Métropolitain Campus des Métiers**

200, rue Maurice Estrangin 13290 Aix-en-Provence

(Zones Les Milles, face au parking Relais du Plan d'Aillane)

Lignes de bus Aix en Bus et LeCar arrêts Parking Relais ou « CFA / Granon » : 04, 211 et L040 ([www.lepilote.com](http://www.lepilote.com))

Accueil : 04 42 29 61 11

Site internet : <https://cfapa.ampmetropole.fr/>

Pour toute information relative à une situation de handicap, notre référent handicap est à votre écoute :

Catherine STOCKER - 04 42 29 61 18 - [catherine.stocker@ampmetropole.fr](mailto:catherine.stocker@ampmetropole.fr)